

FRANCAIS

Classe de seconde préparant au Baccalauréat Professionnel

Grille horaire par élève :

	Seconde professionnelle	Première professionnelle	Terminale professionnelle	Total sur 3 ans
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	267 h
Co-intervention en français et enseignement professionnel	30 h	28 h	13 h	71 h

Le français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de **quatre compétences** :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte **une contribution décisive à la formation professionnelle**, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef. Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle.

Au fil des trois années de scolarité, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

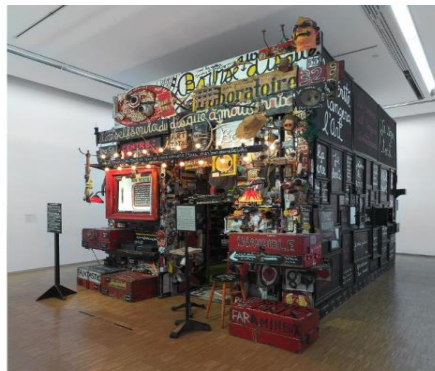
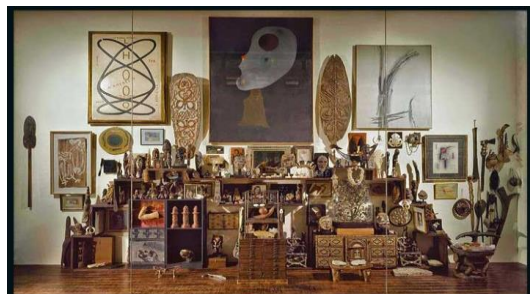
L'enseignement du français ne peut aujourd'hui se limiter à l'étude de l'écrit. Les mots ne cessent en effet de se lier aux images, aux musiques et au monde de l'information: c'est pourquoi cet enseignement favorise la rencontre des arts. Ainsi chaque élève au long de ses trois années de scolarité doit avoir fait au moins une fois l'expérience:

- d'une rencontre avec le spectacle vivant;
- d'une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel;

- d'une contribution personnelle à une information publique (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il pourra également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, metteur en scène, réalisateur, journaliste, responsable d'actions culturelles...)

VISITE DU MUSEE POMPIDOU PAR LES SECONDES



Consolidation

Pour aider l'élève à construire le parcours personnalisé qui réponde le mieux à ses besoins et à ses aspirations, sont mis en œuvre des enseignements de consolidation, un accompagnement personnalisé et une préparation aux choix d'orientation sur les trois années. Ce dispositif fait partie intrinsèque du temps scolaire de l'élève de la seconde à la terminale. Afin de cibler au mieux les attentes et les besoins des élèves et de s'appuyer sur leurs acquis et leurs potentialités, la consolidation débute en seconde par la passation de tests de positionnement.

Chaque élève de Bac pro doit bénéficier d'un volume de 265 heures (90 h en seconde, 84 heures en première et 91 heures en terminale). Le volume horaire annuel est modulé pour s'adapter aux besoins et aux projets des élèves.

Co-intervention

Des heures sont dédiées à la **co-intervention**, assurées par le professeur d'enseignement professionnel conjointement avec le professeur enseignant le **français** (71 heures) ou avec le professeur enseignant les **mathématiques** (57 heures).

Les programmes de français pour les classes de Première et Terminales sont à l'état de projet. Nous ne connaissons à l'heure actuelle ni les programmes définitifs, ni les modalités de l'épreuve de français au baccalauréat professionnel.

Classes préparant au Certificat d'Aptitude Professionnelle

	Première année	Deuxième année	Total sur 2 ans
Français, histoire-géographie	43.5 h	39 h	82.5 h
Enseignement moral et civique	14.5 h	13 h	27.5 h
Co-intervention français et enseignement professionnel	43.5 h	39 h	82.5 h

Le français dans les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de **quatre compétences**, liées entre elles :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

En classe de français s'exercent et se développent des compétences propres à la discipline mais aussi nécessaires à l'acquisition de compétences à mobiliser dans d'autres contextes. Toutes concourent à l'épanouissement et à l'expression de la personnalité de l'élève¹, à une ouverture sur le monde et à l'élaboration d'une pensée autonome, l'ensemble nécessitant pour se réaliser un usage correct et raisonné de la langue. Aussi le cours de français est-il le lieu où la mise en mots de la pensée se construit et où l'élève perçoit, observe et peut analyser les étapes de son élaboration. La recherche de la réussite scolaire de tous les élèves conduit à diversifier les parcours et à proposer un enseignement visant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, et donnant un plein accès à une culture commune. Les contenus et propositions de mise en œuvre sont développés selon un parcours adapté et se déclinent sur une, deux ou trois années.

Consolidation

Pour aider l'élève à construire le parcours personnalisé qui réponde le mieux à ses besoins et à ses aspirations, sont mis en œuvre des enseignements de consolidation, un accompagnement personnalisé et une préparation aux choix d'orientation. Chaque élève de CAP doit bénéficier d'un volume de 192.5 heures sur le cycle de deux ans.

Epreuve de français au CAP :

Français : 40 points	
Une évaluation de l'écrit : 20 points	Une évaluation de l'oral : 20 points
Trois étapes de 40 minutes	Un oral continu d'environ 3 minutes et un entretien de 7 minutes maximum
Le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un	Le candidat présente une réalisation, une

court corpus, une production qui fait intervenir un changement de point de vue, qui donne une suite au texte ou en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image...)	expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.
--	---

3ème prépa métiers

Enseignements	Horaires hebdomadaires indicatifs
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation

L'enseignement du français joue au cycle 4, comme dans les cycles précédents, un rôle décisif dans la réussite scolaire, tant pour le perfectionnement des compétences de lecture et d'expression utilisées dans tous les champs de la connaissance et de la vie sociale que pour l'acquisition d'une culture littéraire et artistique.

L'enseignement du français en cycle 4 constitue une étape supplémentaire et importante dans la construction d'une pensée autonome appuyée sur un usage correct et précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualités de jugement qui sont nécessaires au lycée.

Cet enseignement s'organise autour de compétences et de connaissances qu'on peut regrouper en **trois grandes entrées** :

- le développement des compétences langagières orales et écrites en réception et en production ;
- l'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue, incluant systèmes orthographique, grammatical et lexical ainsi que des éléments d'histoire de la langue (en lien avec les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales) ;
- la constitution d'une culture littéraire et artistique commune, faisant dialoguer les œuvres littéraires du patrimoine national, les productions contemporaines, les littératures de langue française et les littératures de langues anciennes et de langues étrangères ou régionales, et les autres productions artistiques, notamment les images, fixes et mobiles.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes. S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire. Participer de façon constructive à des échanges oraux. Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.	1, 2, 3
Lire Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires. Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d'art. Élaborer une interprétation de textes littéraires.	1, 5
Écrire Utiliser l'écrit pour penser et pour apprendre.	1

Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces.	
Exploiter des lectures pour enrichir son écrit.	
Comprendre le fonctionnement de la langue	1, 2
<p>Connaitre les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique.</p> <p>Connaitre les différences entre l'oral et l'écrit.</p> <p>Maitriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.</p> <p>Maitriser le fonctionnement du verbe et son orthographe.</p> <p>Maitriser la structure, le sens et l'orthographe des mots.</p> <p>Construire les notions permettant l'analyse et la production des textes et des discours.</p> <p>Utiliser des repères étymologiques et d'histoire de la langue.</p>	
Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique	1, 5
<p>Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle.</p> <p>Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d'époques diverses.</p>	

L'épreuve du DNB en français

Première partie : Compréhension de texte, réécriture et dictée (1 heure 30)

Un texte d'une trentaine de lignes maximum, d'un auteur de langue française, est remis au candidat.

- La compréhension du texte est évaluée par une série de questions qui prennent appui sur le texte distribué. Certaines de ces questions sont d'ordre lexical et grammatical. D'autres engagent le candidat à réagir à sa lecture en justifiant son point de vue.
- La maîtrise de la langue et de l'orthographe est évaluée :
 - par la réécriture,
 - par la dictée d'un texte de 600 à 800 signes, de difficulté référencée aux attentes orthographiques des programmes. Cette dictée est effectuée au cours des trente dernières minutes de cette première partie d'épreuve.
- **Seconde partie : Rédaction (1 heure 30)**
- Deux sujets de rédaction au choix sont proposés aux candidats. L'un fait essentiellement appel à l'imagination et prend appui sur le texte initial ; l'autre demande une réflexion sur une question ou un thème en relation avec le sens du texte. Les candidats doivent produire un texte correct et cohérent, d'une longueur de deux pages au moins (environ trois cents mots). Ce texte doit être structuré, construit en paragraphes, correctement ponctué.

Dans l'évaluation de la rédaction, il est tenu compte de la maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, présentation).